

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000597 – AMR 46/032/00AU 281/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PÉROU

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ
Cecilia Valenzuela Valencia, journaliste Les membres du personnel de l'agence de presse
imediaperu.com

Londres, le 13 septembre 2000

Une journaliste péruvienne de premier plan, qui avait publié des articles sur les liens entre les services de renseignements péruviens et le trafic d'armes et de stupéfiants, a été la cible d'une tentative d'assassinat. Amnesty International est préoccupée par la sécurité de cette femme.

Le 4 septembre 2000, Cecilia Valenzuela Valencia, directrice de l'agence de presse *imediaperu.com*, se trouvait à proximité de son domicile, à Lima, la capitale, quand un automobiliste a tenté de l'écraser.

Selon les informations recueillies, une camionnette aux vitres teintées est garée devant les bureaux d'*imediaperu.com* depuis le 31 août, présence jugée inquiétante par la directrice et les membres du personnel. Cette camionnette est apparue après que Cecilia Valenzuela Valencia eut publié des articles sur les liens entre le Service national de renseignements et le trafic d'armes et de stupéfiants. Ces dernières semaines, cette femme a également été la cible d'une campagne de dénigrement dans la presse à scandale, qui serait sous le contrôle du Service national de renseignements.

Cecilia Valenzuela Valencia avait déjà été victime de manœuvres de harcèlement et d'intimidation liées à ses activités de journaliste. Depuis plus de dix ans, cette femme s'illustre dans le domaine du journalisme d'investigation au Pérou, dénonçant des violations des droits humains commises par les forces de sécurité ainsi que la corruption des autorités et les agissements dont celles-ci se rendent coupables. En 1998, elle a reçu des menaces de mort après avoir dénoncé, dans le cadre d'une émission télévisée, des violations des droits humains imputables à des militaires.

Amnesty International pense que les manœuvres d'intimidation et de harcèlement dont font l'objet Cecilia Valenzuela Valencia et d'autres journalistes qui révèlent des affaires compromettant les autorités ont pour but de les empêcher d'exercer leur droit fondamental à la liberté d'opinion et d'expression tel qu'il est défini dans l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ainsi que dans l'article 13 de la Convention américaine relative aux droits de l'homme, auxquels le Pérou est partie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 28 mai, le président Alberto Fujimori a été élu pour un troisième mandat alors que de nombreuses allégations faisaient état de fraude et d'irrégularités dans le processus électoral. La communauté internationale a vivement critiqué le gouvernement du président Fujimori quant à la façon dont les élections avaient été menées, lui reprochant de ne pas avoir respecté les règles du droit.

En juin 2000, l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA) a envoyé une mission de haut niveau au Pérou « dans le but d'explorer, avec le gouvernement [...] et d'autres secteurs de la classe politique, des options et des recommandations destinées à renforcer la démocratie dans ce pays » (Résolution n 1753 de l'Assemblée générale de l'OEA, traduction non officielle). Un représentant permanent de l'OEA débat actuellement avec les autorités ainsi qu'avec des membres de la société civile et de l'opposition de la façon dont peuvent être mises en œuvre les recommandations formulées par la mission de haut niveau, au nombre desquelles figurent le respect de l'indépendance des médias.

Ces derniers mois, les journalistes et les autres personnes qui se sont opposés à la réélection du président Fujimori, notamment ceux qui ont fait éclater au grand jour des affaires jugées susceptibles de porter atteinte à l'image du gouvernement, ont été la cible de menaces et de manœuvres de harcèlement et d'intimidation.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/ aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Cecilia Valenzuela Valencia, qu'un automobiliste a tenté d'écraser le 4 septembre 2000 ;

– exhortez les autorités à garantir sa sécurité ainsi que celle des membres du personnel d'*imediaperu.com* ;

– demandez instamment aux autorités d'ouvrir immédiatement une enquête indépendante et exhaustive sur cette tentative d'assassinat et sur les manœuvres d'intimidation à l'encontre de Cecilia Valenzuela Valencia et des membres du personnel d'*imediaperu.com* ;

– rappelez aux autorités que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Convention américaine relative aux droits de l'homme, auxquels le Pérou est partie, garantissent le droit à la liberté d'opinion et d'expression.

APPELS À :

Président de la République :

Ing. Alberto Fujimori
Presidente de la República del Perú
Palacio de Gobierno
Plaza Mayor
Lima 1, Pérou
Fax : 511 426 6770

Formule d'appel : *Sr. Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

General Walter Chacón Málaga
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Plaza 30 de Agosto s/n
Urb. Córpac, San Isidro
Lima 27
Pérou

Fax : 511 224 2405

Formule d'appel : *Sr Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Coordinadora Nacional de Derechos Humanos
Jr. Túpac Amaru 2467
Lince
Lima 14
Pérou

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Pérou dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 25 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -